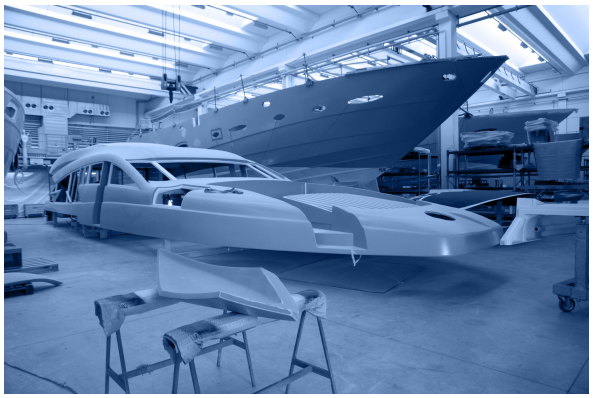
- Industrie et services nautiques

Peintre Nautique

CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION
Niveau 4



Missions

Le peintre Nautique intervient en atelier (le plus souvent dans une cabine ventilée) ou sur chantier, équipé de ces équipements de protection individuels (EPI), il applique des peintures sur différents matériaux métalliques, plastique ou composites et dans différents secteurs d'activité.

- Il prépare les surfaces à traiter, par décapage par projection d'abrasif sec ou humide ou d'autres substrats (blé dur, glace ...)

- Il applique les revêtements de peinture (à la brosse, rouleau, pistolet) en toute épaisseur (liquide, auto-lissant, application de revêtement spéciaux...).

-Il est responsable de la bonne exécution de travaux courants.

-Il veille à son autocontrôle et peut être amené ponctuellement à prendre certaines initiatives.

-Il exécute les travaux qui lui sont confiés dans le respect des règles professionnelles, de la Qualité, de la Prévention et de la Sécurité.

Activités

- Assurer la pose d'un enduit, le ponçage, le sablage, le carénage, l'assortiment des couleurs, la peinture et le polissage des navires
- Peindre au pistolet à la distance et sous le meilleur angle pour obtenir une voile uniforme
- Procéder aux finitions et retouches. Connaître les produits et intervenir en Grande plaisance

Métiers liés

- Peintre nautique

CERTIFICATEURS

FIN - Federation des industries nautiques
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la branche de la navigation de plaisance - Fédération des industries nautiques

CONVENTION COLLECTIVE

3236 Convention collective nationale de l'industrie et des services nautiques

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)